



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte

Question écrite n° 110628

Texte de la question

M. François Liberti interroge M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'efficacité de la carte Vitale deux avec photo d'identité, dont la distribution a commencé et doit être généralisée d'ici à 2010. Présentée antérieurement par le précédent ministre de la santé comme l'arme absolue contre la fraude qui mettrait la sécurité sociale en danger, elle est aujourd'hui au centre d'une controverse. En effet, selon les sources du ministère, le surcoût de la photo d'identité serait de 35 millions d'euros pour un coût total de 160 millions d'euros. Or, certains responsables de la sécurité sociale estiment que le coût de la fraude ne dépasse pas actuellement un million d'euros. Il faudrait donc 35 ans pour amortir cet investissement. Certes, il semble que cette nouvelle carte contienne des innovations technologiques, notamment une capacité de mémoire multipliée par huit permettant de conserver plus d'informations sur son détenteur. Il lui demande s'il peut lui donner plus de précisions sur ces informations.

Données clés

Auteur : [M. François Liberti](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110628

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12095